



Commune Nouvelle

Compte rendu du 2ème atelier citoyen

Saint-Christol, le 03/10/2018 – 18h30

Début de la réunion 18h45.

Présentation de l'objet des ateliers par M. Eric Gasiglia

Rappel : les temps forts des différentes conclusions des ateliers pourront intégrer la charte.

Thématiques : il est demandé à chacun d'entrer davantage dans le vif du sujet et de proposer des avancées. ¾ d'heures de travail. Point intermédiaire à 19h30 puis bilan des ateliers à 20h15.

Retour des ateliers

Vie associative

Mise en relation de ce qui se fait sur les deux communes pour compléter ou mutualiser. Sur la base de la convivialité : sur du sport ou la vie locale, quelques idées nouvelles.

Les propositions : création d'une école de musique commune, pour loisirs seniors monter une manifestation commune, fédérer les comités des fêtes, mutualiser les personnes qui interviennent, créer une manifestation ou en prendre une existante.

Proposer un marché d'un producteur itinérant.

Manifestations type soirées jeux. Rallye à vélo. Téléthon en commun pour la prochaine édition.

Saint-Christol : fête des classards, étendre pour l'année en 9 aux deux entités ? Ce projet est intéressant car il touche l'intergénérationnel.

A Pacques faire une chasse aux œufs commune avec omelette géante.

Un diagnostic des locaux doit être lancé.

Culture patrimoine environnement

Idée de départ : les participants se sont mis à la place du pèlerin qui découvre les villages, centres villes, ce qui est autour (paysage). Il faut faire un inventaire sur ce que l'on a de particulier, à conserver, arranger, embellir. Un inventaire de ce qui peut être amélioré ou modifié sur les villages.

L'Objectif à viser : connaître notre territoire.

Concernant l'environnement, c'est l'idée politique de la commune nouvelle de partir sur un programme environnemental qui permette de faire beaucoup de chose, notamment sur la pédagogie des gens, pour que chacun devienne plus responsable. Pour faire respecter une politique il n'y a pas

que la répression. Il faut définir ce que l'on veut, mettre en place une méthodologie et faire de la pédagogie. Ramener à l'écu ce qui est vu sur place pour qu'il y ait une réaction. La réactivité de la collectivité engendrera une responsabilisation des citoyens.

- ➔ Rapprocher les réflexions autour de l'associatif, de l'échange, et la question de l'environnemental : de l'évènementiel partagé autour de l'environnement pourrait être intéressant.

Culture : un projet médiathèque est en cours à Saint-Christol, il conviendrait de favoriser le transport des personnes entre les deux villages historiques.

Pour enrichir les gens sur toute forme d'art, il faut que les gens puissent venir, donc proposer des spectacles le plus souvent gratuits. Il faut donc que la commune nouvelle prévoit un budget équivalent à cette ambition.

La salle des fêtes de Vérargues étant plus agréable, il y aura sans doute plus d'actions sur ce site.

L'Art dans tous ses Etats initialement organisé sur Saint-Christol : l'an prochain se fera sur l'ensemble du territoire élargi aux deux communes historiques.

Proposition : scinder les trois thèmes patrimoine, culture, environnement. Il faut donc renforcer le groupe.

- Enfance jeunesse, social

Il est difficile d'envisager l'école idéale sans parler du lieu dans lequel elle peut être, donc plusieurs possibilités ont été envisagées par les participants :

- Petite section CP dans une commune historique/Grand dans l'autre/ et un regroupement type ALSH
- 2è idée : chaque commune historique a son école avec également un regroupement centre de loisir.
- 3è idée : un établissement commun à l'ensemble du territoire
- 4è possibilité : une école du RPI et une école hors RPI.

Il faut en discuter avec des personnes du SIVOM.

Nota : RPI : regroupement pédagogique intercommunal existant entre les trois communes de Vérargues, Saint-Sériès et Saturargues.

Un état des lieux est à faire qui ne sera pas conduit dans le cadre des ateliers. D'autres thèmes dont les ados, le social, seront abordés en attendant que les élus aient pu travailler en amont sur le sujet spécifique de l'école, car l'atelier a besoin de ce travail pour avancer.

La question du périscolaire a été envisagée, éventuellement dans les locaux d'un nouveau centre de loisir, ce qui serait pratique.

Les ados : à partir de 11 ans il n'y a pas grand-chose qui se passe, pourquoi pas monter un ALSH, une maison des jeunes ? La volonté est de ne pas s'arrêter à la 6^{ème}.

- ➔ Lien avec l'associatif, vie locale à faire.

- **Nom de la commune**

Différentes propositions sont faites par thématiques.

1. Terme contesté mais proposé : Saint-Christol les Vérargues ou Vérargues les Saint-Christol
2. Choisir un lieu-dit (incité par la commission de toponymie) : Proposition du groupe de travail : La Bruyère ou Pioch.
3. Recherches sur les noms Occitan : Aigua vers. Estellum ou Celestelat.
4. Autre thème : la vigne : Entre-vigne, ou la fondesvigne (évoque l'eau et la vigne)

Le groupe de travail a également abordé la question des modalités de choix : passer par un sondage Midi libre ? Le problème : des personnes de l'extérieur peuvent voter, comment faire en sorte que seuls les St Christolains et Vérargois votent ?

- ➔ Définir les règles de la consultation.
- ➔ Midi libre attend des listes de mots.

Tout le monde n'ayant pas l'Internet, peut être offrir la possibilité de voter en mairie, faire un rapprochement des listes électorales. Faire un système de sondage sur le site de la mairie ? Proposer une élection dans une salle ? (Cette dernière option est écartée)

Peut être déjà proposer à l'ensemble de la salle les propositions la semaine prochaine.

- **Gouvernance**

Dans la charte : Prévoir un axe sur les questions économiques et agricoles :

- soutenir les deux pôles viticoles séparés et complémentaires
- favoriser le commerce local.
- Affirmer la vocation viticole et vinicole du territoire.

Autre sujet : le rôle de terre nourricière qui est le nôtre entre Nîmes et Montpellier, levier intéressant sur le bien vivre, bien manger, santé, etc. Il manque des maillons dans la chaîne, par exemple une conserverie sur le territoire.

Les participants ont en préalable consulté différentes chartes. Ils retravaillent une synthèse réalisée en groupe d'élus au vu de ces lectures et des propositions émises par les différents groupes de travail dans le cadre des présents ateliers.

Ainsi, le groupe de travail propose une introduction de la Charte qui affirme la volonté du territoire : « Ce regroupement va nous permettre d'affirmer notre territoire comme un territoire d'équilibre et de complémentarité entre les deux métropoles de Nîmes et Montpellier. Les communes ensemble ont l'ambition de renforcer leur position de pôle naturel. »

Sont ensuite définis 4 objectifs de la commune nouvelle :

- Permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale plus dynamique, plus attractive
- Assurer une meilleure représentativité de notre territoire et de ses habitants
- Maintenir des services de proximité
- Affirmer l'ouverture aux communes contigües faisant partie du Bassin de Vie

Une première écriture de Charte sera échangée entre les participants en vue du prochain atelier.

➤ **Prochaine réunion : Mercredi prochain à 18h30 à Saint-Christol.**